

PASSEPORTS - CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ



PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE :

www.lonslesauquier.fr

03 84 47 88 08

Date du RDV :

Heure du RDV :

Lieu du RDV : **Maison de l'Emploi et des Services,
Étage France Services - 1000 rue des Gentianes - Lons-le-Saunier**

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ « CNI »	Première demande		Renouvellement		En cas de perte ou vol	
	Personne majeure	Personne mineure	Personne majeure	Personne mineure	Personne majeure	Personne mineure
Ancienne carte d'identité			X	X		
Pré-demande internet sur le site Ants.gouv.fr ou formulaire CERFA (disponible en mairie)	X	X	X	X	X	X
1 plaquette de photos d'identité (de moins de 6 mois et qui n'a pas servi à une ancienne CNI ou PSP)	X	X	X	X	X	X
Timbres fiscaux (à acheter en ligne ou en bureau de tabac)	GRATUIT		GRATUIT		25 € + déclaration de perte ou vol	25 € + déclaration de perte ou vol
Acte de naissance (de moins de 3 mois) - Sauf pour les communes COMEDEC* - Sauf sur présentation d'une CNI ou d'un PSP valides ou périmés de moins de 5 ans	X	X	X		X	X
Justificatif de domicile** - avis d'imposition ou non-imposition, - ou attestation d'assurance habitation, - ou quittance de loyer (organisme social ou agence immobilière) - ou redevance ordures ménagères, - ou facture eau, électricité, gaz, téléphone (pas d'échéancier, pas de lettre de rappel)	X	Voir « MINEURS » ci-dessous	X	Voir « MINEURS » ci-dessous	X	Voir « MINEURS » ci-dessous

PASSEPORT « PSP »	Première demande		Renouvellement		En cas de perte ou vol	
	Personne majeure	Personne mineure	Personne majeure	Personne mineure	Personne majeure	Personne mineure
Ancien passeport			X	X		
Pré-demande internet sur le site Ants.gouv.fr ou formulaire CERFA (disponible en mairie)	X	X	X	X	X	X
1 plaquette de photos d'identité (de moins de 6 mois et qui n'a pas servi à une ancienne CNI ou PSP)	X	X	X	X	X	X
Timbres fiscaux (à acheter en ligne ou en bureau de tabac)	86 €	17 € de 0 à 14 ans 42 € de 15 à 17 ans	86 €	17 € de 0 à 14 ans 42 € de 15 à 17 ans + ancien PSP	86 € + déclaration de perte ou vol	17 € de 0 à 14 ans 42 € de 15 à 17 ans + déclaration de perte ou vol
Acte de naissance (de moins de 3 mois) - Sauf pour les communes COMEDEC* - Sauf sur présentation d'une CNI ou d'un PSP valides ou périmés de moins de 5 ans	X	X	X		X	X
Justificatif de domicile** (voir liste dans tableau CNI ci-dessus)	X	Voir « MINEURS » ci-dessous	X	Voir « MINEURS » ci-dessous	X	Voir « MINEURS » ci-dessous

* **COMEDEC** : dématérialisation des actes d'état civil (acte de naissance) pour savoir si votre commune de naissance est adhérente, vous connecter sur le site de l'ANTS - COMEDEC

** **JUSTIFICATIF DE DOMICILE** : (Pour un majeur sans justificatif à son nom)
- justificatif de domicile de l'hébergeant
- copie ou original de la pièce d'identité de l'hébergeant
- attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant aussi la date de début de l'hébergement

TUTELLE / CURATELLE :

- **Majeur sous tutelle** : décision du juge des tutelles ou de la cour d'appel + pièce d'identité du tuteur + attestation du tuteur indiquant qu'il est informé de la démarche du majeur sous tutelle (présence du tuteur non nécessaire dans ce cas).
- **Majeur sous curatelle** : dernier jugement du Tribunal

NOM D'ÉPOUSE / VEUVE SUR PIÈCE D'IDENTITÉ : vérifier que le nom est déjà sur le titre ou sinon fournir acte de mariage ou de décès de - de 3 mois



« MINEURS » : Présence obligatoire du mineur (quelque soit l'âge) :

- justificatif de domicile du parent
- original de la pièce d'identité du parent

En cas de divorce ou de séparation (garde alternée) et si vous souhaitez que les 2 adresses apparaissent sur les titres d'identité :

- jugement de divorce (ou convention parentale sur papier libre ou disponible sur internet) mentionnant la garde alternée
- copie ou original de la pièce d'identité de l'autre parent
- justificatif de domicile de l'autre parent